

NOS FORMATIONS PROFESSIONNELLES



CAP
Electricien(ne)
(1^{ère} année commune avec CAP Monteur/teuse en Installations Thermiques)



Aptitudes et qualités requises

- *Apprécier le travail en équipe*
- *Sens de la logique*
- *Habilité manuelle*
- *Sens du respect des règles*
- *Curiosité dans le domaine technique*
- *Être méthodique et ordonné*
- *Sens de la communication*

Périodes de formation professionnelle

Obligatoires pour la validation du diplôme
**14 SEMAINES OBLIGATOIRES REPARTIES
SUR LES DEUX ANNEES DE FORMATION**

Le (la) titulaire de ce Certificat d'Aptitude Professionnelle est un électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures. Il (elle) installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication. Il (elle) intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie...



Les débouchés

- *Électricien(ne) installateur.*
- *Électricien(ne) du bâtiment.*
- *Electrotechnicien(ne).*
- *Monteur/teuse câbleur/se.*
- *Agent d'encadrement en électricité.*
- *Installateur(e) éléments communicants*